

Règlement relatif aux taxes et aux frais

Adapté et approuvé lors de l'AG 2024.

Applicable à partir du 6 avril 2024

1. Règlement relatif aux taxes

Généralités	Membres du RGS	Non-membres
Frais d'adhésion par personne	CHF 100.-	-
Cotisation annuelle par personne, (y compris la newsletter envoyée par mail)	CHF 50.-	-
Envoi postal des documents (sur demande)	CHF 20.-	
Contribution pour animaux de herd-book (par animal/an)	CHF 12.-	-
Frais d'évaluation	CHF 20.-	
Taxe de base par déplacement lors de la tournée ordinaire	-	CHF 150.- plus frais de déplacement
Taxe de base par déplacement en dehors de la tournée ordinaire	CHF 150.-	CHF 150.- plus frais de déplacement
Évaluation (description linéaire LBE) par animal	CHF 20.-	CHF 20.-

2. Règlement des frais

Conseil d'administration	• Indemnité journalière : CHF 100.00 par réunion • Frais de déplacement jusqu'au lieu de la réunion et pour les travaux nécessaires du comité, billets de transport public 2e classe • Repas CHF 25.00 par séance • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)

Président(e)	• Indemnité de travail CHF 1'000.00 par an • Indemnité de séance / journalière comme le comité directeur • Frais de déplacement jusqu'au lieu de la réunion et pour les travaux nécessaires du comité, billets de transport public 2e classe • Repas CHF 25.00 par séance • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)
Responsable d'élevage	• Indemnité de travail CHF 1'000.00 par an • Indemnité de séance / journalière comme le comité directeur • Frais de déplacement jusqu'au lieu de la réunion et pour les travaux nécessaires du comité, billets de transport public 2e classe • Repas CHF 25.00 par séance • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)
Travaux de secrétariat	• Indemnité de travail selon taux journalier : CHF 150.00 • Location de bureau/archives CHF 1'000.00 par an • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)
Caissier/ère	• Indemnité de travail CHF 800.00 par an • Indemnité de séance / journalière comme le comité directeur • Frais de déplacement jusqu'au lieu de la séance et pour les travaux nécessaires du comité Billets de transports publics 2e classe • Repas CHF 25.00 par séance • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)
Organe de contrôle (contrôle des comptes)	• Indemnité journalière CHF 100.00 comme le comité directeur • Frais de déplacement comme le comité directeur
Expert(e)s Experts	• Indemnité journalière CHF 150.00 • Repas CHF 25.00 par jour • Indemnité de véhicule CHF 0.60 par kilomètre • Frais de bureau selon liste (téléphone, frais de port, photocopies, etc.)

Editeur/trice Journal de l'association	Forfait de 500 CHF par an (pour la collecte des articles, la mise en page, l'envoi à l'imprimerie, l'expédition), hors frais d'impression et de port.
Représentant(e) Langues nationales	Indemnité journalière CHF 150.00

Les indemnités journalières correspondent à environ 10 heures d'engagement. Il est également possible de décompter des demi-journées.

Tous les fonctionnaires de la RGS mentionnés ici, qui sont en service toute une journée, ont la possibilité de demander CHF 25.00 pour les repas.

Les frais ne sont remboursés que sur facture. Envoyez les factures au caissier avec un bulletin de versement au plus tard le 1er décembre !

3. Compétence en matière de dépenses Comité directeur

La compétence du comité en matière de dépenses s'élève à CHF 2'000.00 par affaire. Toute modification doit être approuvée par l'assemblée générale.

4. Validité

Ce règlement des taxes et des frais a été approuvé lors de l'assemblée générale du 6 avril 2024 à Agrovision Burgrain, Alberswil.

Applicable à partir du 6. avril 2024

Annexe

Tarif Braunvieh Schweiz BVCH (extrait)

Contributions, documents, taxes qui sont directement facturés aux éleveurs par Braunvieh Schweiz

Coûts récurrents annuels :	Membres du RGS
Cotisation de membre fixe (Abo CHBraunvieh + 10 animaux de herd-book inclus)	CHF 50.-
Cotisation variable (à partir du 11e animal du herd-book))	CHF 3.-
Documents du herd-book pour les veaux nouvellement enregistrés	
Certificats d'origine pour les veaux	CHF 8.-
Saisie des saillies/inséminations	
Occupation à partir du livret d'étable par EB	CHF 3.-
Occupation à partir du certificat/de la liste d'insémination par EB	CHF 4.-
Saisie via BrunaNet	gratis
BrunaNet	
Frais d'abonnement à BrunaNet, y compris plan d'accouplement pour les exploitations par an (facultatif)	CHF 50.-
Contrôle de l'ascendance	
Contrôle d'ascendance avec puce LD (vache)	CHF 55.-
Sélection génomique avec puce MD (taureau)	CHF 99.-

Données sans garantie :

Situation en juin 2024 Plus d'infos chez Braunvieh Schweiz

<https://homepage.braunvieh.ch/tarife/>